



Commune de Feillens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 20

Votants : 23 (JY. Gonod a donné pouvoir à C. Favre, F. Mendes a donné pouvoir à N. Chanut, O. Verne a donné pouvoir à A. Delalande)

Votes : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 0

Date de convocation : 24 février 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le deux mars, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

Présents : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Duby R., Gonod S., Joly E., Poli V., Renoud-Lyat C., et MM BillouDET G., Bornarel R. (arrivé à 20h30), Chambard B., Condemine J-P., De Crombrughe M., Delalande A., Dumas G., Favre C., Goyon F., Monterrat G., Vaissaud D.

Excusés : Mmes Mendes F. (a donné pouvoir à Chanut N.), Verne O. (a donné pouvoir à Delalande A. et M. Gonod JY. (a donné pouvoir à Favre C.)

Secrétaire de séance : Denis Vaissaud

Objet : Budget principal – Affectation des résultats 2022


Le compte administratif 2022 ayant été présenté et validé, Monsieur le Maire en rappelle les résultats :

Détermination des résultats				
		Investissement	Fonctionnement	Total
1	Recettes exercice N	1 154 192.60	2 170 146.47	3 324 339.07
2	Dépenses exercice N	1 211 880.01	1 785 785.38	2 997 665.39
I	Résultat de l'exercice (1-2)	-57 687.41	384 361.09	326 673.68
II	Résultat antérieur	157 497.00	49 136.95	206 633.95
A	Solde d'exécution (I + II)	99 809.59	433 498.04	533 307.63
3	Restes à réaliser Recettes N	198 570.00	0.00	198 570.00
4	Restes à réaliser Dépenses N	557 720.00	0.00	557 720.00
B	Solde des restes à réaliser (3 + 4)	-359 150.00	0.00	-359 150.00
	Résultat d'ensemble (A + B)	-259 340.41	433 498.04	174 157.63

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 comme suit :

Repris au Budget suivant	En Euros	
	Dépenses	Recettes
Investissement		
Résult. Investissement repris compte 001	0.00	99 809.59
Restes à réaliser	557 720.00	198 570.00
Excédents de foncion. capitalisés cpte 1068		259 340.41
Fonctionnement		
Résultat fonctionnement repris compte 002	0.00	174 157.63
Restes à réaliser	0.00	0.00

Pour copie conforme
Le Maire


Guy BILLOUDET



Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Affiché le
Le Maire,